

11 nov 2021 -10:29

Appartient à Conseil des ministres du 10 novembre 2021

## Aide financière pour le recrutement de personnel chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal accordant une aide financière aux organisations pour le recrutement de personnel chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires pour l'année 2021.

Un total de 78 communes et/ou organisations bénéficieront d'une aide en 2021. Sous réserve des crédits disponibles, le versement des allocations dues est réalisé selon un système d'avance/solde dont le pourcentage est calculé selon une base annuelle. Une avance de 80 % de cette allocation sera versée annuellement aux communes et/ou organismes bénéficiaires.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 02  
[contact@teamjustitie.be](mailto:contact@teamjustitie.be)

Dounia Boumaaza  
Porte-parole (FR)  
+32 483 85 98 20  
[dounia@teamjustitie.be](mailto:dounia@teamjustitie.be)

Edward Landtsheere  
Porte-parole (NL)  
+32 479 44 93 29  
[edward@teamjustitie.be](mailto:edward@teamjustitie.be)